

L'annonce a été faite le 02 mars dernier par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), interdisant la commercialisation d'un antibiotique contrefait connu sur le nom "Augmentin".

Ce médicament fortement commercialisé dans les officines de rue et dans les grandes pharmacies de la ville Douala, ne respecte aucuns des principes pharmaceutique attendu.

Vendu au prix de 2000FCFA, ce médicament selon l'OMS est un danger pour la santé des populations Camerounaises. Toutefois, cette organisation appelle les Camerounais à plus de virgilence.

En rappel, au mois de janvier dernier, des antipaludéens contrefaits avaient causé la mort de plusieurs enfants et une opération visant à endiguer ce fléau sanitaire avait été mis sur pied par les autorités camerounaise.